**Conférence du 5 mai 2017**

**Discours de clôture**

**Jean-Pierre Hubin**

Mesdames et Messieurs,

Chers collègues,

Au nom des organisateurs, permettez-moi de vous remercier pour votre participation à cette journée consacrée aux travaux européens, qui je l’espère aura rencontré vos attentes.

La conférence, je vous le rappelle, avait pour objectifs de vous informer sur les travaux de l’Union européenne, sur les défis à relever ainsi que sur la manière dont la Belgique francophone y répond. Elle visait également à susciter l’échange sur nos pratiques, à partir de la présentation de réformes, de projets menés dans d’autres pays, ou par d’autres organisations internationales. Elle a enfin permis à nos responsables politiques de s’exprimer sur ces sujets, sur la manière dont ils intègrent les travaux européens dans leurs actions, dans les réformes en cours.

Mesdames et Messieurs, si nous avons choisi de mettre l’accent sur la question des compétences, c’est parce qu’elle est considérée comme centrale par l’Union européenne pour relever les défis liés à la croissance et à l’innovation, mais également à l’inclusion et à la cohésion sociale. Elle a fait l’objet de plusieurs recommandations ou de Conclusions du Conseil des Ministres de l’éducation. Cette question des compétences constitue de même une priorité en Belgique francophone.

Comme vous le savez, le Pacte pour un Enseignement d’Excellence a fait de l’acquisition des compétences de base par tous les élèves un axe majeur de la lutte contre l’abandon scolaire précoce, contre le décrochage et contre l’échec scolaire. Cette question est également centrale dans les Déclarations de Politiques régionales et dans les plans de mise en œuvre (plan Marshall 2022 ou Stratégie 2025 pour Bruxelles).

La validation et la valorisation des compétences qui est inscrite depuis longtemps dans nos différents textes décrétaux et réglementaires, fait l’objet d’une nouvelle impulsion au sein de la Belgique francophone, notamment dans l’enseignement de promotion sociale.

Depuis la fin des années 90, les technologies de l’information et de la communication sont annoncées comme allant révolutionner l’éducation et la formation. Si cette révolution n’a pas vraiment eu lieu jusqu’ici, il convient de souligner l’accent mis actuellement sur les compétences numériques nécessaires pour enseigner, mais également à acquérir par les apprenants afin de leur permettre de pouvoir saisir pleinement les opportunités qui s’offriront à eux. L’importance de l’éducation aux médias et à l’esprit critique est évidemment à souligner dans ce contexte.

Enfin, la question des compétences citoyennes qui faisait l’objet du quatrième atelier a également connu des développements récents en Belgique francophone, que la montée des populismes et de l’extrémisme violent a contribué à renforcer. Il est intéressant de constater que cette dimension qui a toujours été considérée comme importante dans toutes les organisations internationales, n’avait jamais fait l’objet jusqu’ici d’une attention réelle de celles-ci, le Conseil de l’Europe excepté.

Mesdames et Messieurs, derrière l’importance accordée à l’acquisition des compétences, tant en Belgique francophone que sur le plan européen d’ailleurs, se cache bien évidemment la question de l’inclusion et de l’équité des élèves et des apprenants. Celle-ci constituant depuis de très nombreuses années, une des faiblesses principales du système éducatif de la Fédération Wallonie-Bruxelles, elle est au cœur des priorités du Pacte pour un Enseignement d’Excellence.

Cette volonté d’augmenter l’équité et l’inclusion transcende les différents niveaux et secteurs de l’éducation et de la formation tout au long de la vie. Il s’agit d’une priorité commune à l’ensemble des entités fédérées francophones. Celle-ci a conduit à intensifier les relations entre la Fédération et les partenaires régionaux, tant au niveau administratif que politique, afin d’assurer des parcours d’éducation et de formation plus cohérents et plus transparents, notamment pour les publics fragilisés.

Ces partenariats se sont concrétisés à travers de nouvelles initiatives telles que les bassins Enseignement qualifiant, Formation, emploi, les Cités des métiers, ou l’Office francophone de la formation en alternance. Ces différentes initiatives mettent l’accent sur l’intérêt du bénéficiaire qui est au cœur des politiques menées. Je rappelle que c’est également le cas dans le Pacte pour un Enseignement d’Excellence. Les avancées sont réelles, mais le travail visant à renforcer la cohérence, la transparence et à fluidifier les transitions entre les différents niveaux des systèmes d’éducation et de formation en Belgique francophone est évidemment loin d’être terminé.

Mesdames et Messieurs, je retiendrai de cette journée en général et de la table ronde en particulier que les réformes en cours ou prévues en Belgique francophone s’inscrivent clairement dans les objectifs fixés au plan européen, dans les engagements des Ministres européens et se sont nourris des travaux qui en ont découlé. De nombreux défis restent toutefois à relever pour la mise en œuvre de certains outils importants, comme le cadre francophone des certifications, le plan numérique ou plus généralement la mise en œuvre d’un véritable parcours d’éducation et de formation tout au long de la vie, cohérent, transparent et axé sur l’intérêt du bénéficiaire.

Il est difficile, voire hasardeux, de faire des liens de causalité directs entre les travaux européens et leur traduction dans les systèmes des Etats membres. Il est cependant indéniable en regardant le chemin parcouru que les mêmes orientations sont prises au même moment dans un certain nombre de pays et que cela n’est pas dû au hasard. A titre d’exemple, je peux citer l’intérêt porté au préscolaire, l’importance des compétences de base, l’enseignement en alternance, la validation des compétences…

Ce sont les échanges de pratiques entre nos pays, les discussions formelles ou informelles au niveau européen, qui nourrissent progressivement les politiques nationales en matière d’éducation et de formation. C’est un processus parfois long et peu spectaculaire, mais il découle directement de la volonté des pays d’agir dans ces domaines sur base volontaire dans le cadre d’une coopération garante du respect des spécificités nationales.

Mesdames et Messieurs, nous arrivons tout doucement au terme de la stratégie « Education et Formation 2020 ». Nous allons entrer dans une période d’évaluation des résultats, mais surtout, nous allons devoir négocier un nouveau cadre 2030, qui, je l’espère, sera ambitieux. Les constats relevés aujourd’hui nourriront sans aucun doute la réflexion permettant à la Belgique francophone de faire valoir sa vision de l’éducation et de la formation dans une Europe en quête de sens.

Il me reste à remercier les représentants de la Commission européenne, du Conseil de l’Europe et de l’OCDE qui ont accepté de participer à nos travaux. Je remercie également les collègues du Ministère de la Fédération Wallonie-Bruxelles, et des entités régionales qui se sont beaucoup investis pour la réussite de cette conférence. J’associe enfin à ces remerciements, Jean-Marie Dujardin et David Lallemand, respectivement rapporteur des ateliers et animateur de la table ronde.

Je vous remercie pour votre attention et je vous souhaite à toutes et à tous d’ores et un excellent week-end.